



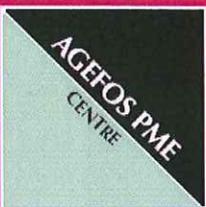
CFPS / CROS CENTRE
(Centre de Formation Professionnelle du Sport)
ZI Les Montées - 18 rue Jean Moulin
45100 ORLEANS
☎ : 02 38 49 88 50
em@i : centre@franceolympique.com
Site : <http://centre.franceolympique.com>

Retrouvez tout le détail des formations proposées pour chacun des niveaux dans le calendrier des formations CROS/CPOS pour la saison 2008/2009 ou directement sur le site Internet <http://centre.franceolympique.com>

Les formations sont réalisées avec le soutien financier de la région Centre et du C.N.D.S.

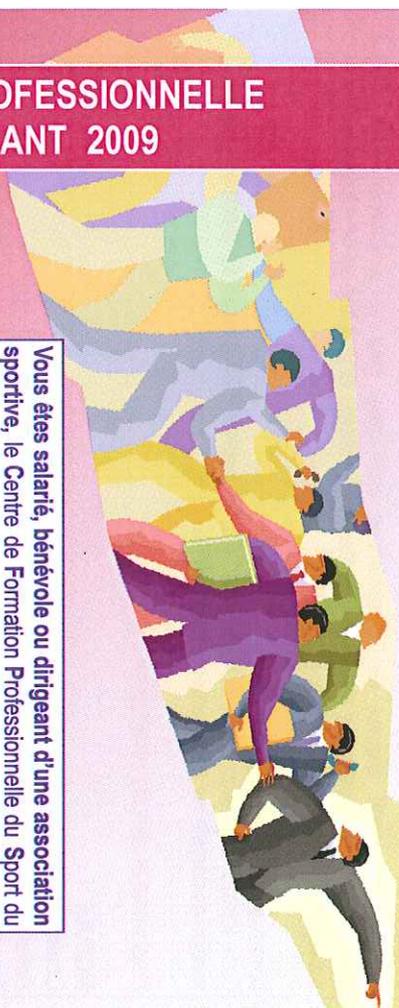


Les partenaires financiers de votre formation professionnelle sont les Organismes Partenaires Collecteurs Agréés de la Branche Sport :



Conception/ réalisation: CROS Centre, Imprimerie : Copie45

FORMATION PROFESSIONNELLE Du DIRIGEANT 2009



Vous êtes salarié, bénévole ou dirigeant d'une association sportive, le Centre de Formation Professionnelle du Sport du CROS Centre vous propose des formations professionnelles suivantes :

La Formation Professionnelle du Dirigeant Sportif (80 h)

- Comment optimiser la gestion et le management du projet ?
DATES : 25, 26 et 27 Novembre 2009
- Comment s'adapter aux enjeux et aux nouveaux territoires ?
DATES : 22, 23 et 24 Janvier 2010
- Comment valoriser le projet et rechercher des partenaires
DATES : 24, 25 et 26 Février 2010
- Comment mettre en place une gestion financière ?
DATES : 21, 22 et 23 Avril 2010

La Formation du Dirigeant Sportif
en Région Centre



L'OFFRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La Formation Professionnelle
du Dirigeant Sportif (80h)

Objectifs, déroulement, programme

Objectifs

Le dirigeant sportif acquiert des compétences spécifiques pour se positionner dans son environnement et trouver des réponses adaptées aux multiples enjeux liés au développement des activités sportives dans la société.

Déroulement de la formation

Cette formation se décompose en 4 sessions : 4 x 20 heures = 80 heures de formation. Chaque session se déroule sur trois journées consécutives.

Programme et objectifs pédagogiques

MODULE 1

Comment optimiser la gestion et le management du projet ?

Dates : 25, 26 et 29 Novembre 2009

1ère Journée : Théorie sur la conduite de Projet

2ème Journée : Les grands principes de Management ; les grands principes d'une dynamique collective

3ème Journée : Des outils de gestion d'un Projet

MODULE 2

Comment s'adapter aux enjeux et aux nouveaux territoires ?

Dates : 20, 21 et 22 Janvier 2010

1ère Journée : Organisation du Sport en France ; la déconcentration et la décentralisation, quelles conséquences ; réformes de l'état

2ème Journée : Aménagement du Territoire, contexte, problématiques et enjeux des nouveaux territoires ; le Projet sportif territorial

3ème Journée : Les collectivités territoriales et le Sport ; la responsabilité des dirigeants (pénale et civile)

MODULE 3

Comment valoriser le projet et rechercher des partenaires ?

Dates : 24, 25 et 26 Février 2010

1ère Journée : Formaliser les projets, identifier les valeurs et les finalités de l'association. Recenser les actions et les mettre en valeur

2ème Journée : Les principes du mécénat et du sponsoring ; cadre réglementaire, différence, enjeux.

3ème Journée : Définir les cibles et les outils de communication.

MODULE 4

Comment mettre en place une gestion financière ?

Dates : 21, 22 et 23 Avril 2010

1ère Journée : Les principes de la comptabilité générale

2ème Journée : Les principes de la comptabilité analytique

3ème Journée : Les principes de l'analyse financière, les différents ratios, des exemples de dossiers.

Date limite de retrait du dossier : 29 Mai 2009

Date limite d'inscription : 17 Juillet 2009

Coût pédagogique de la formation du Dirigeant de Demain : 1 200 € TTC (voir les modalités de prise en charge ci-dessous)

**Modes de financement de la formation professionnelle
du Dirigeant Sportif de Demain :**

Le C.I.F.* Bénévole, pour les dirigeants : (*C.I.F. : Congé Individuel de Formation)

1ère condition à remplir : Avoir un mandat de dirigeant bénévole en cours dans une association sportive de la région Centre.

2ème condition à remplir : Ce même dirigeant doit être, dans sa vie professionnelle, salarié d'une entreprise.

3ème condition à remplir : L'Association Sportive doit employer des salariés et être à jour de ses cotisations à la formation professionnelle.

Le CIF prend en charge : les coûts pédagogiques, les frais annexes, et éventuellement la rémunération.

Si ce dispositif vous intéresse, prenez contact avec le CFPS qui vous accompagnera dans les démarches.

Autres modalités de prise en charge : Le dirigeant sportif bénévole est : retraité, fonctionnaire, chômeur, ou dans une autre situation, il peut toutefois bénéficier d'une prise en charge de la formation. Cette prise en charge sera étudiée au cas par cas, par le CFPS avec le dirigeant (CNDS, DIF, Plan de Formation, ou autre).

Quelle que soit votre situation professionnelle, n'hésitez pas à contacter le CFPS qui vous accompagnera dans les démarches.

FICHE D'INSCRIPTION

Mlle/ Mme / M. Prénom :

Adresse : Ville :

Code postal : Ou :

Téléphone : E-mail :

.....

Nom de l'association :

Adresse : Ville :

Code postal : Téléphone :

E-mail :

OPCA de l'association UNIFORMATION

AGEFOS-PME

Vous êtes dirigeant de l'association, inscrivez votre statut social :

Salarié

Fonctionnaire

Retraité

Demandeur d'emploi

Autre (.....)

Souhaitez-vous s'inscrire à la formation suivante : (cocher la case)

LA FORMATION DU DIRIGEANT SPORTIF (80 h) - 4 Modules de 3 jours :

- Comment optimiser la gestion et le management du projet ? - 25, 26 et 27 Novembre 2009

- Comment s'adapter aux enjeux et aux nouveaux territoires ? - 20, 21 et 22 Janvier 2010

- Comment valoriser le projet et rechercher des partenaires ? - 24, 25 et 26 Février 2010

- Comment mettre en place une gestion financière ? - 21, 22 et 23 Avril 2010

Merçi d'envoyer ce coupon avant la date indiquée à :

CFPS-CROS Centre, 18 rue Jean Moulin, 45100 ORLEANS